



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

LES ATELIERS DE LA BERGERETTE
8 RUE DE LA BERGERETTE
60000 BEAUVAIS

03 44 48 26 74
CONTACT@ATELIERS-BERGERETTE.ORG

ATELIERS-BERGERETTE.ORG
FACEBOOK.COM/ATELIERSBERGERETTE
INSTAGRAM.COM/LESATELIERSDELABERGERETTE/

Table des matières

Rapport moral	5
Identification	7
- Historique	7
- Moyens techniques	7
- Agréments	8
Caractérisation et Services	8
- La Ressourcerie	8
- La Collecte	9
- La Valorisation	9
- La Vente de Réemploi	11
- La sensibilisation	13
- Le Pôle Energie et Habitat	16
Volet social	20
Volet économique	21
Environnement de l'activité	23
- Partenaires	23
- Vie associative	23
- Actions de communication	24
Annexes	25

Rapport moral

Comme pour tou-tes, l'année 2020 a été difficile et a demandé beaucoup d'adaptabilité aux membres de l'association, bénévoles du CA comme salarié-es.

La COVID et les confinements du printemps et d'automne ont contraint l'association à mettre en suspens ses activités de réception des apports, de vente, de sensibilisation et à diminuer le temps de travail dans les ateliers. Cependant la pertinence du projet écologique (réemploi) et social (lien avec les publics notamment en magasin et les bénévoles) a encore été confirmée cette année par une présence constante des usager-es (hors confinement) et le développement de liens avec les collectivités locales.

Côté collège d'administration (CA), nous avons accueilli Alice Saintout et Marc Hépiègne lors de l'AG 2020 ; Étienne Lemaire a quitté ses fonctions de co-président. Michel Delaunay, Brigitte Saeys, Valérie Caron, Lionel Neukermans et Anne Juttier-Noël ont accepté de poursuivre le travail entamé en 2019 en restant au CA. Marc Hépiègne a démissionné du CA en octobre 2020. Nous avons donc terminé ce mandat avec six co-président-es.

Le DLA entamé fin 2019 avec T3P Conseil a pu se poursuivre durant le premier semestre 2020 grâce à l'implication des salarié-es et du CA et à l'utilisation d'outils de visioconférence après la période de confinement. Ce temps a permis de réaffirmer le souhait des salarié-es de continuer à travailler au sein d'une association à but non lucratif. Les missions initiales des Ateliers de la Bergerette ont elle aussi été confirmées : l'éducation à l'environnement reste le socle commun de valeurs des membres de l'association.

Les conclusions du DLA, présentées lors de l'assemblée générale 2019, nous ont permis de dégager les grands axes prioritaires de changement pour 2020 :

- améliorer la répartition de la charge de travail et engager des projets d'amélioration à la fois sur l'aspect structurel des ateliers mais aussi autour du fonctionnement associatif,
- redéfinir les postes de chaque salarié-e par la rédaction de lettres de mission complémentaires à leur contrat de travail,
- engager une réflexion autour du projet associatif dans son ensemble (missions de l'association, recherche d'adhérent-es et de bénévoles actif-ves, réinvestissement des missions de sensibilisation...)

Lors du second semestre 2020, une délégation composée de salarié-es et de membres du CA a rencontré Béatrice Lejeune (seconde Vice-présidente de la CAB en charge de la gestion des déchets) et les responsables du service déchets de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis. Ce fut l'occasion de présenter l'association aux nouveaux directeurs de ces services. Un projet de partenariat et des intentions de financement par la ville de Beauvais et les communes de la CAB ont pu être évoquées, reste à voir quand et comment ces projets pourront être menés en 2021.

En fin d'année, le CA a pris l'importante décision d'embaucher une coordinatrice au sein de l'équipe pour faciliter la mise en place du DLA et aider à la prise de décision. La coordinatrice a pour mission de collecter les besoins et idées en interne et en externe et de faciliter leur mise en œuvre.

Et la suite en 2021 : les objectifs premiers se concentrent sur la structuration interne de l'association. Il s'agit de remettre en état l'outil de travail vieillissant et de garantir à l'équipe salariée des conditions de travail confortables afin de prendre soin d'une équipe précieuse, qualifiée mais éprouvée par la vie de l'association des dernières années. L'année 2021 permettra également de poursuivre le travail de DLA en mettant en œuvre un certain nombre de préconisations.

Le CA tient à remercier toute l'équipe salariée pour son implication : Amandine Badey, Sylvain Colet, Olivier Dalencourt, Jérôme Duquenne, Aurore Govaert, Clémentine Heuillard, Guillaume Laneuville, Karim Meftah, Mathieu T'Flachebba et Laurent Valentin.

Identification

Historique

Les Ateliers de la Bergerette est une association née en 1984. Elle a pour but de contribuer à l'éducation populaire en initiant, expérimentant et diffusant des comportements plus économes et plus autonomes en vue d'une meilleure prise en compte des écosystèmes.



merci @charlottemelodyjune pour la photo

Il s'agit de l'une des premières ressourceries historiquement en France, pionnière de la gestion des déchets à l'époque des décharges à ciel ouvert. Les Ateliers de la Bergerette sont membres fondateurs du Réseau des Ressourceries en 2000 (en 2019 134 Ressourceries en activité + sept en projet).

Les quatre missions d'une ressourcerie ou recyclerie : collecter, valoriser, revendre des objets pour diminuer la production de déchets à la source, sensibiliser pour préserver les écosystèmes et changer les comportements.

La recyclerie, par le biais du Réseau national, s'attache à faire reconnaître le métier d'animateur-trice ou technicien-ne de ressourcerie auprès des organismes de l'emploi. Et ce, dans le but d'aboutir à une réelle professionnalisation de la filière du réemploi en France. Elle s'est donc impliquée dans la formation aux porteur-ses de projets de Ressourceries. Sa fonction de pépinière se constate également dans le développement de projets en interne puis leur prise d'indépendance via création de nouvelles structures, telles que les associations Beauvélo, le Grenier Vert ou Énergie.

Depuis 2003 l'association est porteuse d'un pôle « maîtrise de l'énergie dans l'habitat », extension de sa branche "sensibilisation".

En 2015 une nouvelle boutique est ouverte à Beauvais, l'Autre Berge.

Moyens techniques

- propriétaire de 3000m² de terrain dont 350 m² de surface de vente et 1 000 m² consacrés aux ateliers de valorisation, un local de formation et des bureaux (siège)
- locataire d'un deuxième site (magasin de 250 m² + parking)
- véhicules : deux véhicules légers, un fourgon, un véhicule d'animation aménagé dit "Bus Énergie"
- engin : chariot élévateur

Agréments

L'association a l'agrément « Jeunesse et Education Populaire » (JEP). Ce label reconnaît la valeur éducative de l'association.

Les Ateliers de la Bergerette sont une Ressourcerie agréée par le Réseau des Ressourceries.

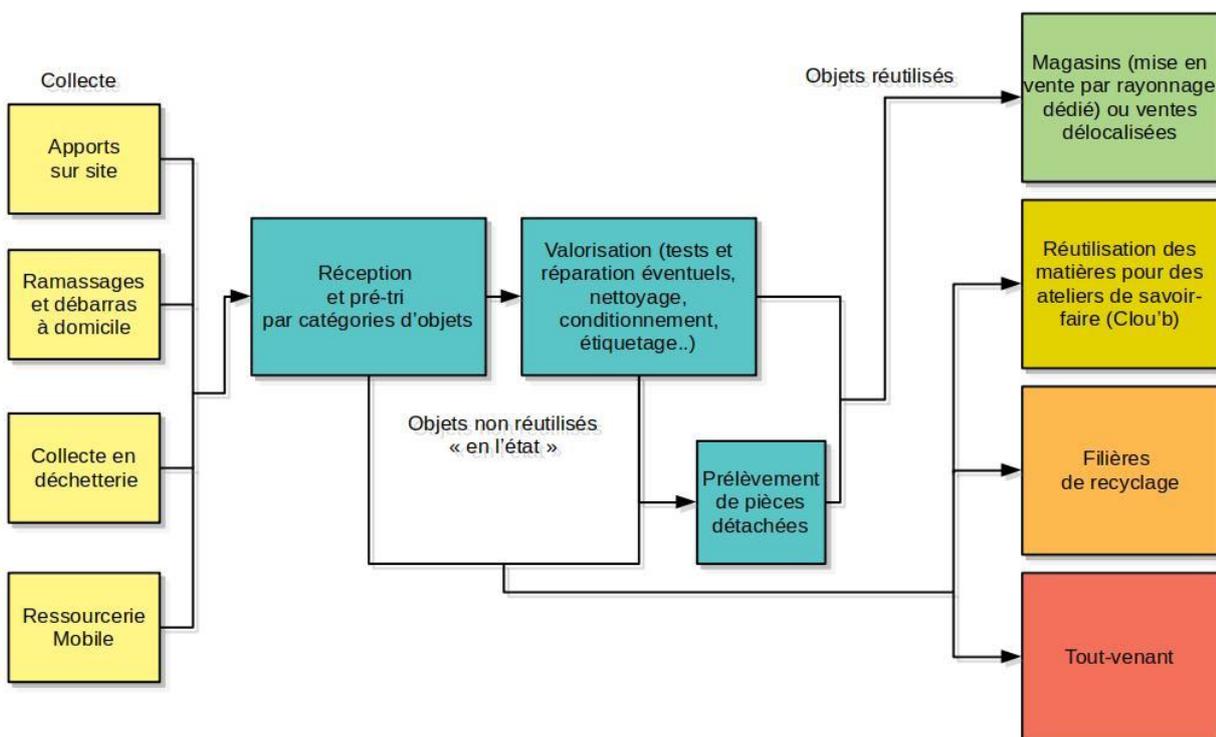
En 2020, l'association a obtenu l'agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale » dit « agrément ESUS ». Notamment indispensable à l'ininteruption de notre partenariat avec l'éco-organisme Eco-Mobilier, cet agrément s'inscrit dans le cadre de la loi relative à l'Économie Sociale et Solidaire de 2014 et permet aux entreprises de l'ESS de bénéficier d'aides et de financements spécifiques. Les critères d'obtention de cet agrément sont les suivants :

- poursuivre une utilité sociale à titre d'objectif principal (que la recherche d'utilité sociale ait un impact sur les finances)
- les titres de capital de l'entreprise ne doivent pas être négociés sur un marché financier.
- avoir une politique de rémunération (plafonds annuels de rémunération des salarié-es et dirigeant-es par rapport au SMIC). L'association respectait déjà ce critère avant 2020, nous l'avons entérinée dans les statuts en juin 2020 afin d'obtenir l'agrément.

Caractérisation et Services

La Ressourcerie

Le circuit de réemploi des Ateliers de la Bergerette



La Collecte

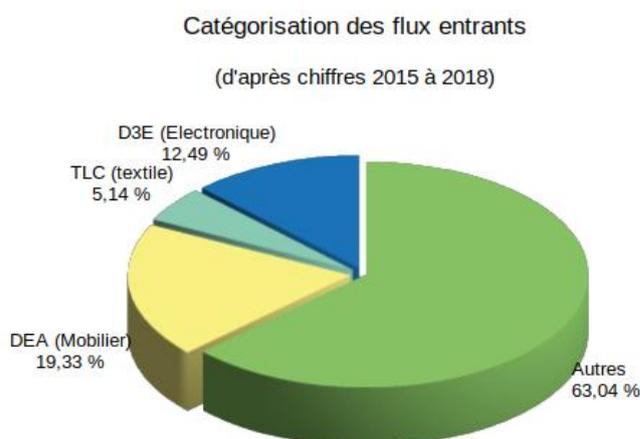
La collecte consiste à récupérer objets et matériel valorisables. Les différents moyens de collecte sont :

- la réception sur site des apports volontaires des particulier-es. Elle a lieu trois après-midi par semaines (quatre avant le premier confinement)

En réaction au contexte sanitaire, un système de réception des apports d'objets sur rendez-vous (plutôt que libres) a été mis en place. L'objectif était triple : augmenter la distanciation sociale dans la courrette des dépôts, récupérer les coordonnées des déposant-es pour être en mesure de signaler un éventuel problème relatif au virus, et limiter le flux de matériel déposé à la reprise après deux mois de confinement (les déchetteries ayant les premières choisi de ré-ouvrir sur rendez-vous). L'informatisation du dispositif a été permise en septembre par l'aide bénévole apportée par Sandrine Cottard, qui suivait une formation « digitalisation » en parallèle. La gestion des inscriptions des usagè-res désirant déposer du matériel est devenue plus efficace, et les personnes peuvent désormais aussi s'inscrire directement en ligne. Les dépôts sur rendez-vous permettent une amélioration de l'accueil des personnes et du tri des objets.

- le partenariat avec l'Agglomération du Beauvaisis pour la gestion du caisson réemploi de la déchetterie d'Auneuil, s'est étendu en 2020 : désormais nous collectons également les objets issus du local réemploi de la nouvelle déchetterie de Beauvais, inaugurée le 12 novembre 2019. Les tonnages récupérés en 2020 sont estimés à 12,4 T (sans enlèvement lors du premier confinement).

Les tonnages entrants sont estimés à 180 T en 2020, contre 370 T en 2019, d'après des chiffres 2015-2018-2020. La crise sanitaire a eu un fort impact sur les volumes collectés (fermeture pendant les confinements, contrainte de la prise de rendez-vous, horaires d'ouverture limités par le manque de moyens humains dû à la faible visibilité financière pour une embauche).



La Valorisation

On parle de valorisation lorsque l'on augmente la valeur d'un objet ou d'un bien. Il s'agit à la ressourcerie, de valoriser les déchets par leur préparation en vue de leur réutilisation ou recyclage. La réutilisation doit être priorisée sur le recyclage car elle concourt à une plus grande économie de ressources/énergie. L'objectif est de limiter la part de déchets finissant en filière de déchets dits "ultimes", « tout-venant » ou DIB (Déchets Industriels Banals), dont la destination est l'enfouissement ou l'incinération.

Les objets réutilisables, réparables ou les pièces détachées sont valorisés par la revente via les magasins d'objets de réemploi.

Pour les objets ne pouvant resservir pour leur fonction première, nous trions les matières et travaillons avec plusieurs types de filières de recyclage et reprises de matières, pour un total de 21 filières différentes :

- des filières à Responsabilité Elargie du producteurs (REP) pour les meubles (Déchets d'éléments d'ameublement DEA) et les déchets électriques/électroniques (D3E). À ce titre nous recevons un soutien financier des éco-organismes correspondants (Eco-mobilier, Eco-Systèmes). De petits volumes de piles et lampes fluocompactes sont récupérés par les opérateurs des filières REP Corépiles et Recylum

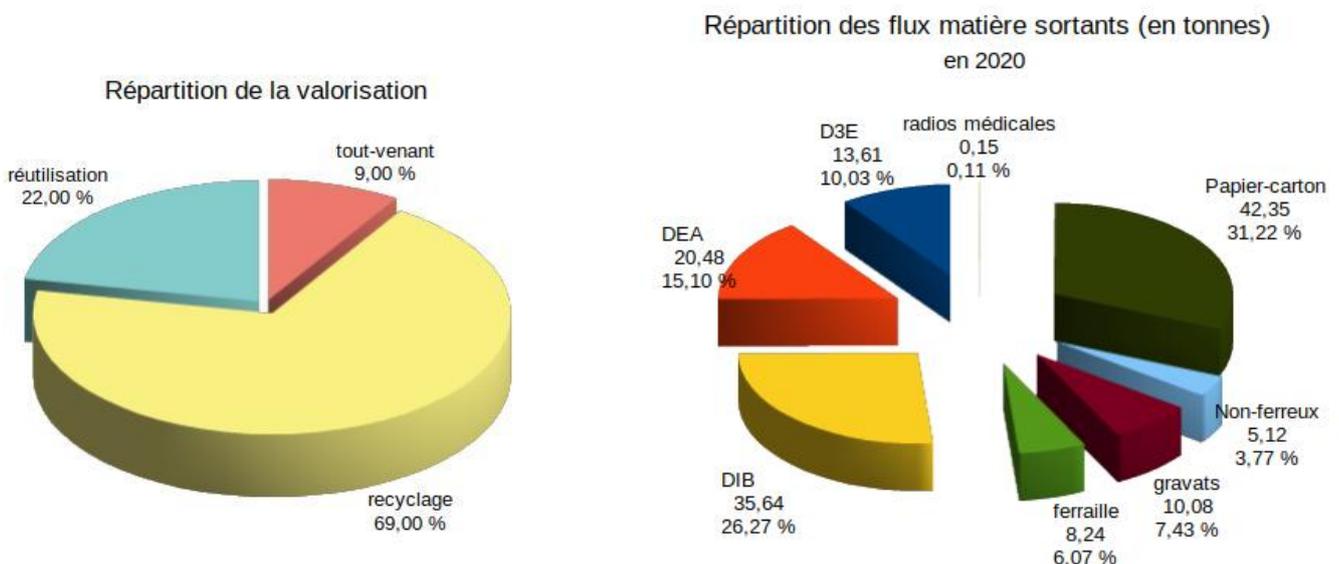
En 2020 nous avons expérimenté l'exutoire « couettes et oreillers » proposé par Eco-Mobilier. Désormais ces articles lorsqu'ils ne sont pas réutilisables, sont stockés en sacs de 1 000 L fournis par l'éco-organisme, puis envoyés en retraitement avec le reste des déchets d'ameublement. Cela a pour conséquence de diminuer d'autant le volume des déchets « tout-venant » non valorisés.

- des opérateurs spécialisés. Certaines matières sont recyclables et peuvent être revendues (textile, métaux ferreux et non-ferreux, radiographies médicales), tandis que d'autres (recyclables ou non) sont coûteuses pour la structure quand leur stockage, transport et traitement est plus cher que le tarif de revente possible (bois traité, verre, gravats, déchets non recyclables). L'Agglomération du Beauvaisis nous octroie une subvention correspondant aux frais de traitement des déchets.

- une structure beauvaisienne qui concoure au recyclage d'une partie de nos flux : l'entreprise Colas Pom Pom récupère les cuirs issus de vêtements ou canapés non réutilisables, pour les recycler via la confection locale et artisanale de chaussons

Le taux de valorisation estimé aux Ateliers de la Bergerette est de 78 % des tonnages entrants (22 % réemploi + 69 % recyclage), les déchets ultimes sont donc limités à 9 % (chiffres 2015).

Le taux de réemploi de la filière DEA est donné par l'éco-organisme Éco-mobilier : en 2020 il est de 28 % (25 % en 2019)



Les Magasins



L'association dispose de deux boutiques sédentaires ouvertes trois après-midi par semaine : le Recycl'à Brac au siège, et l'Autre Berge ouverte en 2015 dans la rue voisine (32 rue de Savignies), pour une surface de 600 m² au total.

Les articles exposés dans chacune d'elles se complètent : textile, décoration, livres et jouets d'un côté, mobilier, appareils et outils électriques, quincaillerie et mercerie, jardin et matériaux, vélos et sport de l'autre.

Le Recycl'à Brac propose un rayon de pièces détachées (ex. brosses d'aspirateurs, bols de cafetières, verres de lampes anciennes..) permettant d'encourager les usager.es à réparer leurs objets.

Le panier moyen dans les boutiques est de 12,25 € (en augmentation de 19 % par rapport à 2019), pour environ 16 500 passages en caisse annuels environ (-4 % par rapport à 2019).

Les magasins ont dû fermer leurs portes pendant des deux confinements, et des protocoles sanitaires ont été respectés lors des réouvertures (jauges d'entrées, gestes-barrières, etc.).

Les ventes "extra" :

Habituellement, la Bergerette organise ou participe à des événements tout au long de l'année afin de communiquer sur les activités et axes de sensibilisation de la ressourcerie et renouveler le public d'usager.es.

- une ouverture thématique le deuxième dimanche de chaque mois (cf. thématiques en annexes)
- une vente place Jeanne Hachette par an dans le cadre de la Ressourcerie Mobile
- la Brocante du Livre organisée par l'association Délire d'Ecrire

En 2020 la crise sanitaire a fortement impacté les ouvertures au public et les événements : la vente Place Jeanne Hachette a été remplacée par une vente sur le thème des CD / DVD / Bijoux. D'ampleur plus mesurée, cette vente a eu lieu dans les locaux de l'association. Avec une fréquentation attendue ainsi réduite, les contraintes liées au contexte sanitaire ont pu être mises en œuvre de manière à accueillir le public dans les meilleures conditions possibles.



vente Place Jeanne Hachette en 2017

La Brocante du Livre a été annulée, et nos ouvertures thématiques dominicales n'ont pu avoir lieu qu'avec un accueil limité de public et hors confinements.



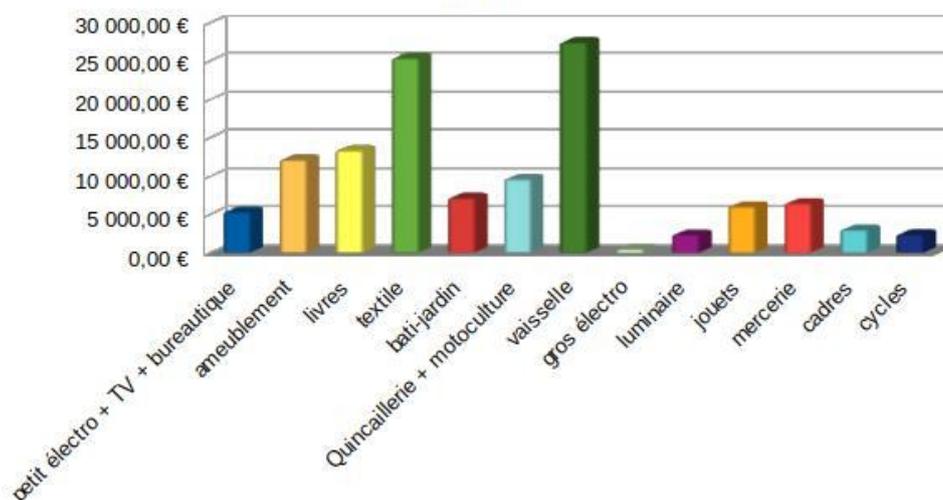
En 2020, le secteur « vaisselle » (cuisine, décoration) a développé une filière de vente de matériel de réemploi à destination de l'Afrique, par l'intermédiaire d'un négociant privé. Afin d'éviter les travers environnementaux de l'export à l'étranger, le matériel est sélectionné en fonction de sa composition. En cas de non réutilisation dans le pays destinataire, il ne doit pas représenter un déchet dangereux ou une pollution. Seuls les matériaux dits « inertes » (verre, porcelaine, etc.) sont vendus, à l'exclusion des matériaux comme le plastique ; le conditionnement est réalisé en cageots bois. Cette filière permet de valoriser du matériel qui aurait eu peu de chance de réemploi dans nos boutiques, et d'éviter de le dégrader en matériau de terrassement. Les volumes nouvellement sauvés représentent environ 1/3 de notre flux entrant de vaisselle et décoration.

Le 13 septembre 2020, nous avons expérimenté une « boutique éphémère » de textile vintage sur rendez-vous dans le but de contrecarrer la baisse de fréquentation due à l'obligation des jauges sanitaires. Ce type de vente demande une forte préparation, mais a connu un succès intéressant.

En 2020 le chiffre d'affaires des ventes d'objets issus de la réutilisation a été de 125 000 € (-27 % par rapport à 2019), dont voici la répartition par atelier de valorisation.

Chiffre d'affaires par atelier de valorisation

en 2020



L'éducation à l'environnement et la sensibilisation à la réduction des déchets auprès des scolaires et du grand public sont l'un des objectifs principaux de l'association. Le Conseil Départemental de l'Oise soutient financièrement ces actions.

Malgré les périodes de confinement, l'augmentation du nombre de personnes volontaires pour s'investir bénévolement dans l'association, et de celles suivant l'association sur les réseaux sociaux et via la newsletter, sont des indices de l'intérêt croissant du grand public pour nos actions et l'écologie en général, et représentent autant de biais de sensibilisation supplémentaires.

Le Clou'b

Développé depuis 2016 aux Ateliers de la Bergerette, le Clou'b (Le Club du Clou!) est un dispositif de sensibilisation du grand public aux questions environnementales. Il s'agit d'un lieu d'apprentissage de savoir-faire à destination des particulier-es, sous forme d'ateliers pratiques. Les thématiques des formations s'articulent autour de deux axes :

- encourager les comportements plus autonomes et plus économes pour préserver les ressources naturelles et l'énergie (ex : fabrication de ruche ou de cosmétiques 'maison', initiations aux peintures issues de matières bio-sourcées, etc.)
- sensibiliser à l'utilisation de matériaux issus du réemploi dans le bricolage et les loisirs créatifs (ex : fabrication de meubles en bois de palette, couture à partir de matériaux issus de la récupération, impressions sur T-shirt de réemploi, fabrication de papier recyclé, etc.)



Atelier « portillon en bois de palette et bois récupéré »
le 5 septembre 2020

Les matériaux et outils sont au maximum issus de la filière de récupération de la ressourcerie, afin de promouvoir le concept à un public déjà intéressé par les travaux manuels sans être forcément encore sensibilisé à la thématique déchets. Les formations sont lorsque c'est possible encadrées par des associations et acteurs.trices locaux.ales.



Atelier « entretien et réparations de machines à coudre »
le 17 octobre 2020

En 2020, les ateliers n'ont pu avoir lieu au printemps mais cinq ont pu être organisés à l'automne (cf. annexes), avec 21 participant-es (neuf ateliers et 54 participant-es en 2019). La séance « soudure à l'arc » du 31 octobre a été reportée à 2021 pour cause de confinement déclaré l'avant-veille...

Le public sensibilisé aux problématiques de la réutilisation est plus large que celui des seul.es participant.es, car la communication sur les sessions (notamment les retours de photos sur les réseaux sociaux) est aussi un vecteur du message environnemental porté par les ateliers menés.

Les « Chantiers Éco-Citoyens »

Les Ateliers de la Bergerette ont répondu en 2019 à un appel à projets de la DDCS « Jeunesse et Education Populaire » (JEP) pour le développement de nouvelles animations, collectives et conviviales, mêlant phases théoriques de sensibilisation à l'environnement, et phases pratiques de valorisation des apports de la ressourcerie.

L'objectif est donc double :

- sensibiliser aux thématiques de la réduction des déchets et de la consommation. La découverte et la participation concrète du public au travail de la ressourcerie permet à chacun-e de s'impliquer individuellement ; cela favorise une appropriation des problématiques de consommation et de gestion des déchets.
- aider l'association dans la valorisation de matières et objets.

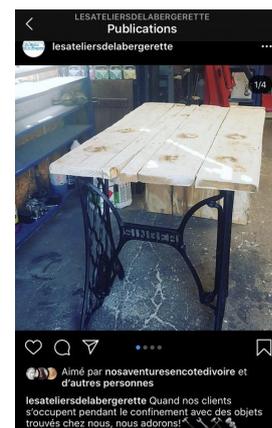
En 2019, nous avons travaillé au développement des supports pédagogiques, notamment avec l'aide d'Hatem Bessoussa, en période de mise en situation en milieu professionnel, qui a pu rechercher chiffres, photos et données au sujet des thématiques d'animations prévisualisées : le textile (« l'affaire de tous »), les objets métalliques non-ferreux (chantiers « tête de l'inox ! »), le mobilier et des déchets d'ameublement (les chantiers « sauvez les meubles »)

Une recherche de partenaires a été menée auprès de structures locales afin de constituer le futur public de ces animations : associations, centres sociaux, missions locales, chantiers d'insertion...

Les animations ont plusieurs fois été repoussées en 2020 pour cause de crise sanitaire (confinements, mesures strictes etc.), et le premier atelier a été reporté au 22 janvier 2021. Développée en partenariat avec l'association Oisux, l'animation « Le Seau de Puces » aura pour thème l'impact environnemental du numérique, et la partie pratique consistera à démonter de vieux ordinateurs obsolètes pour en récupérer les pièces recyclables. Le geste de démanteler est le premier pas vers celui de réparer, car il permet de découvrir les emplacements et imbrications des pièces sans risque d'abîmer.

Sensibilisation en confinement

Durant la période de confinement, toute l'activité ouverte au public a été gelée. Les réseaux sociaux (facebook, instagram) ont pu néanmoins servir de relais d'information. Des posts de sensibilisation ont été réalisés en rapport avec le zéro déchet, les économies d'énergie dans l'habitat ou bien la réutilisation.



D'autre part, la nécessité de la communication liée à la reprise post-confinement a été l'occasion d'informer avec pédagogie sur les bonnes pratiques de tri et de préparation des apports en ressourcerie, en s'appuyant sur les supports (illustrations, pages web) créés en 2019 à cet effet.

Le Vélo-compresseur, un outil pédagogique autour de l'énergie et de la réutilisation

Il s'agit d'un vélo d'appartement et d'un compresseur électrique détournés et combinés : lorsque l'on pédale, la roue entraîne directement le rotor du moteur, qui fait fonctionner le piston, qui produit de l'air comprimé et permet par exemple de gonfler des pneus.

Cet outil ludique permet d'aborder diverses questions en lien avec les problématiques environnementales :

- gaspillage d'énergie : pédaler pour produire de l'air comprimé demande un effort, qui peut faire réfléchir à l'énergie perdue lorsque l'on laisse des appareils ou ampoules électriques allumés sans les utiliser
- réemploi : cet outil est entièrement réalisé à partir d'objets issus de la ressourcerie.
- la philosophie « low-tech » ou « basse technologie » : ce sont ces solutions techniques qui cherchent à être simples et réparables, issues de matériaux recyclés ou directement de sources naturelles primaires. Elles sont peu gourmandes en énergie et respectent l'environnement.

Ce vélo a été exposé lors d'ouvertures dominicales de la ressourcerie.

Visites de la ressourcerie

Au premier semestre, une visite de la ressourcerie était programmée avec le lycée Lavoisier de Méru. Elle a dû être annulée du fait du confinement. Une visite à des porteurs-ses de projet en Ressourcerie a eu lieu le 5 septembre 2020 dans nos locaux, auprès de l'association isarienne Anthurium (de Trosly-Breuil).

Le « Selferette »

En 2020, un outil de sensibilisation à la réutilisation et aux Ressourceries a été développé, et mis en place lors des ouvertures à thèmes mensuelles.



Le Selferette ou « selfie Bergerette » est un espace photomaton qui a pour vocation d'inciter les personnes à valoriser auprès de leur cercle social leur goût pour les articles d'occasion, et leur soutien aux ressourceries.

Composé d'un fond coloré et de panneaux présentant le concept, il est animé par une personne qui invite les passantes à se prendre en photo après la visite de la ressourcerie avec des objets chinés, puis éventuellement à les poster sur les réseaux sociaux via des hastags spécifiques #riendeneuf #ressourcerie #jaimemaressourcerie etc.



Sensibilisation ‘informelle’ via les activités d’accueil de public

Les Ateliers de la Bergerette sont un lieu d’accueil de public vecteur de sensibilisation environnementale, en dehors des actions d’animation en elles-mêmes. En d’autres termes, un « bouillon de culture »...

La réception des apports, trois après-midi par semaine et depuis qu’elle est réalisée sur rendez-vous, donne davantage les moyens d’accueillir et sensibiliser chaque usager-e. Les explications données par téléphone ou via le site web lors de la prise de rendez-vous, ou au moment du dépôt d’objets, informent sur le tri ainsi que le fonctionnement de la ressourcerie. Le fait de séparer les apports par familles (livres, équipements électriques électroniques, décoration, etc.) en amont du don, permet déjà de participer à la préparation en vue de la réutilisation des objets, et prendre la mesure des volumes de déchets évités et du travail de valorisation que cela représente.

Côté boutiques, les biais de sensibilisation informelle sont triples :

- les articles de seconde main vendus familiarisent avec l’acte de réutiliser,
- l’un des magasins est situé sur le même site que le lieu de réception des apports, visible depuis la boutique. Le concept d’économie circulaire y est donc tangible,
- le personnel, composé d’animateurs-trices de réemploi issu-es d’horizons et parcours très divers, participe à la sensibilisation des usager-es des boutiques. Du fait de leur formation (énergies renouvelables, économies d’énergie, déchets, etc.), de leur expérience à la ressourcerie (animation, présentation de la ressourcerie, connaissances des matériaux ou filières de recyclage..) ou de leur cheminement personnel (réparations électroniques ou habitude du réemploi dans le bricolage, démarche zéro déchets, utilisation des transports doux, connaissance des circuits courts et boutiques locales, etc.), les vendeur-ses peuvent apporter conseils et informations en lien avec les thématiques environnementales.

Enfin, pour toutes les personnes (bénévoles, volontaires, salarié-es) qui participent à l’activité, la Ressourcerie est un espace de prise de conscience et d’appropriation des problématiques de consommation et de gestion des déchets. Les bénévoles et volontaires (jeunes en Pass’Citoyen) bénéficient d’une visite d’accueil de la ressourcerie.

Le Pôle Energie et Habitat



Les Ateliers de la Bergerette accueillent un Espace Info Energie (EIE) depuis 2003. Le réseau national des EIE est piloté par l'ADEME. Il a pour mission d'apporter un conseil neutre, objectif et gratuit à l'ensemble de la population sur toutes les thématiques liées à l'énergie.

Le réseau est organisé en dynamique régionale, pilotée par la délégation régionale de l'ADEME. Il est soutenu depuis sa création par l'ADEME, la Région Hauts-de-France et le Conseil Départemental de l'Oise. De plus, l'activité de conseil est intégrée à la plateforme nationale FAIRE depuis septembre 2018.

Des objectifs ont été ciblés afin de développer l'activité de conseil en maîtrise de l'énergie et d'accompagnement des particulier-es dans leurs travaux de maîtrise de l'énergie.

Activité de conseil aux particulier.es en maîtrise de l'énergie

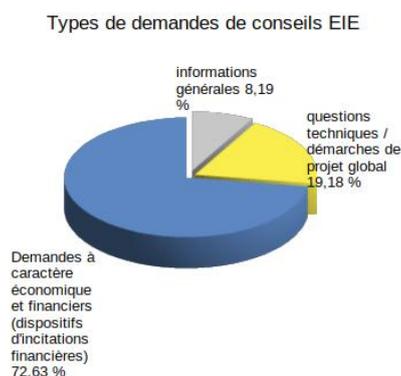
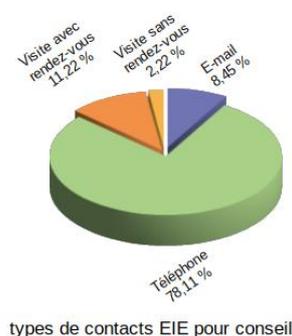
Suite au développement de la plateforme gouvernementale FAIRE, les particulier-es réalisant une simulation d'aides financières sur le site faire.fr ou appelant le 0 808 800 700 sont redirigé-es vers le conseiller FAIRE le plus proche. Les Ateliers de la Bergerette sont ainsi le guichet d'entrée des usager-es non éligibles aux aides de l'ANAH sur l'Ouest du département (~ 450 000 habitants).

Cette plateforme augmente la visibilité de l'Espace Info Energie de la Bergerette. L'expertise de l'activité de conseil reste primordiale pour au moins deux raisons :

- les particulier-es nous contactent essentiellement pour connaître les aides financières, sans savoir si leur projet est bien le plus pertinent et le plus adapté à leur besoin, ce qui nécessite de prendre le temps de connaître leurs besoins et problématiques avant de les renseigner sur les aides, et éventuellement envisager un projet plus ambitieux de rénovation énergétique de leur logement.

- la diversité et la grande hétérogénéité des aides nécessite un accompagnement pour savoir où et dans quelles conditions les obtenir, voire pour faire les démarches avec la multiplication des inscriptions en ligne avec lesquelles une partie du public n'est pas à l'aise.

Au 31 décembre 2020, le service a géré 722 contacts, Ce nombre a été atteint avec une moyenne de 1,5 ETP, compte-tenu d'une part du confinement et d'autre part de l'arrêt maladie de plusieurs mois d'un conseiller. Cette sollicitation représente malgré tout plus de 100 contacts de plus que sur l'année 2019. La moyenne de contacts mensuels pour les mois d'août, septembre, octobre est de 90, pour un ETP, nombre limité par les moyens humains pour traiter ces contacts, pas par le nombre de sollicitations. Cette explosion illustre la montée en puissance de la plate-forme FAIRE, accompagnée par les communications officielles sur la nouvelle prime de rénovation énergétique.



La répartition des différents modes de contact reste proche de celle de l'année dernière, ce qui est davantage imputable aux périodes de confinement. En effet la demande et la prise de rendez-vous physique a augmenté en dehors des phases de confinement.

En douze mois, 146 personnes ont consulté plusieurs fois l'EIE soit 28 % des contacts, ce qui illustre le besoin de suivi au cours des différents étapes des projets de rénovation énergétique.

Les questions posées par les particulier-es portent à 72,6 % sur les dispositifs d'incitations financières. Cette proportion est en augmentation. En effet, les deux canaux majeurs par lesquels les particulier-es contactent le réseau FAIRE sont la communication officielle autour de MaPrimRenov', et les démarches divers et variés pour des offres à 1€ (isolation, pompe à chaleur, etc.).

Toujours du point de vue financier l'Espace Info Energie informe et relaie vers les dispositifs opérationnels sur les territoires : PIG de l'Oise et de la CAB, Hauts-de-France Pass Renovation, Passeport Energétique du Logement etc.

Le conseil, lui, aborde beaucoup plus les points techniques pour s'assurer que les travaux que les particulier-es souhaitent financer sont bien les plus pertinents et les plus efficaces en termes énergétiques.

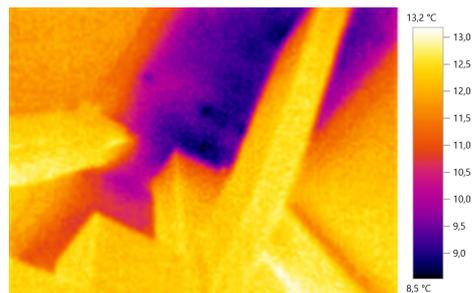
Actions de sensibilisation de l'EIE

Le contexte sanitaire est bien entendu responsable du très faible nombre d'animations. Des événements n'ont pu se dérouler, d'autres ont été annulés tardivement, ou reportés à l'année prochaine. Sur douze demandes, trois animations ont pu avoir lieu. La forte augmentation des sollicitations de la permanence est aussi une nouvelle contrainte réduisant le temps disponible pour proposer ou développer des animations, avec laquelle il faudra composer à l'avenir.

À la croisée du conseil Info Energie et de la sensibilisation, l'association prête également du matériel afin que les particuliers s'approprient les problématiques et le fonctionnement de leur habitation : ponts thermiques, fuites d'air, renouvellement et qualité de l'air. Ils peuvent ainsi mieux cerner la pertinence et la localisation des travaux à réaliser.

L'anémomètre de test VMC a été prêté deux fois.

La caméra thermique a été prêtée à quatre reprises et est d'ores-et-déjà réservée par trois particuliers pour le mois janvier 2021. Chaque prêt s'accompagne d'une assistance à la prise en main de l'appareil, et une aide à l'analyse des images enregistrées par le particulier.



La plupart des Ateliers d'Éco-Construction ont pu avoir lieu.

Territorialisation

L'Espace Info Energie a été contacté par la Communauté de communes du Pays de Bray dans le cadre de leur réponse à l'appel à projet Guichet Unique de l'Habitat (GUH) de la Région. Ce contact portait toutefois sur une proposition de partenariat et d'échanges de données, pas sur une association de l'Espace Info Energie à leur GUH via des permanences délocalisées.

Des contacts restent à prendre avec le Communauté de Communes de la Thelloise.

SPEE - Service Public de l'Efficacité Énergétique

Les Ateliers de la Bergerette ont été opérateurs pour le Picardie Pass Rénovation entre 2014 et 2019. Ce service public d'efficacité énergétique a pour objectif de réaliser des rénovations globales énergétiquement performantes avec un minimum de 40 % d'économies d'énergie pour les particulier-es usager-es.

La fin du transfert de compétences et de poste vers l'association beauvaisienne Énergence intervient en 2019, aussi la mission de SPEE n'a plus été réalisée par Les Ateliers de la Bergerette en 2020. Cependant les conseiller-es Info → Énergie sont formé-es à identifier les projets de rénovation compatibles avec l'accompagnement technique et financier proposé par le Picardie Pass Rénovation, et ainsi orienter les porteur-ses de projet vers les structures opératrices du dispositif.

Concernant les audits et accompagnements initiés par les Ateliers de la Bergerette et dont le suivi a été transféré à Énergence, une régularisation du temps de travail fourni par la Bergerette aura lieu jusqu'en 2021, lorsque les prestations pourront être facturées à la Régie Régionale

Les Ateliers d'Éco-Construction

Suite aux expérimentations en 2013 avec la mise en place d'ateliers pratiques sur l'habitat, les Ateliers de la Bergerette ont poursuivi ces animations afin de pérenniser le dispositif. Ces ateliers, encadrés par des professionnel·les, ont pour but d'apporter des éléments de décision pratiques ou des savoir-faire dans le domaine de la santé et de l'habitat.

Sur les huit Ateliers d'Éco-Construction proposés, cinq ont pu avoir lieu, suite au second confinement. Deux ont été annulés faute de participant·es, le dernier pour raison sanitaire à la demande de l'encadrant. Les autres ont totalisé 42 participant·es.

Ces ateliers sont réalisés en partenariat avec des structures locales : artisan·es, association ou agriculteur·trices pour les lieux d'accueil, et la Briqueterie historique Dewulf pour la fourniture de matériaux.



Le service d'Auto-Réhabilitation Accompagnée de l'Habitat (SARAH)

Dans la continuité des Ateliers d'Éco-Construction, les Ateliers de la Bergerette travaillent sur le projet SARAH (Service d'Auto-Réhabilitation Accompagnée de l'Habitat) avec le soutien de la Fondation de France. Le projet consiste à valoriser et développer l'auto-rénovation des particuliers sur notre territoire tout en favorisant le maillage des acteurs·trices de la rénovation énergétique et écologique du bâti ancien. Il favorise la mise en réseau des différents acteurs·trices qui interviennent dans le champ de l'autoproduction (acteurs du conseil, artisans, collectivités, opérateur habitat, fournisseurs, grande surfaces de Bricolage ...). et permet l'émergence de nouvelles pratiques collaboratives.

Nous partons du constat que les pratiques des différents acteurs·trices sont complémentaires mais qu'elles sont parfois exclusives. Et l'absence de reconnaissance réciproque ne permet pas de répondre pleinement au besoin des particulier·es. Aussi, l'absence d'un environnement sécurisant pour la réalisation de projets parfois complexes est un frein à la réalisation de rénovations globales.

En accompagnant des projets concrets, nous allons expérimenter ces collaborations et créer de nouvelles passerelles entre les différents dispositifs ou secteurs économiques. Afin de permettre la création d'un service pérenne, nous souhaitons expérimenter un modèle économique avec une forte dimension collaborative : avec la création d'une communauté d'usager·es dont les membres seront porteurs de leur projet et contributeurs·trices à la réalisation des autres, et d'un écosystème formé par les acteurs·trices qui favorisera la réalisation de ces projets.

Les premières sollicitations pour SARAH sont arrivées, mais les rendez-vous ont du être reportés suite au confinement. Une reprise de contact avec Leroy Merlin a été effectuée, le contact précédent lors de l'initiation de partenariat ayant quitté l'entreprise.

Certains Ateliers d'Éco-Construction commencent à répondre aux objectifs de SARAH. Par exemple, des particulier·es engagé·es dans des travaux de longues haleine accueillent des formations AEC depuis maintenant plusieurs années, et en organisent personnellement en complément, aidé·es de leur propre réseau. Cela conduit aux buts escomptés : rénovation thermique adaptée du patrimoine bâti, essaimage des savoir-faire, développement des pratiques collaboratives.

Les bénévoles et volontaires en 2020

Ils et elles étaient 37 "(hyper)-actifs-ves" en 2020 (18 en 2019), et bien d'autres sont venu-es pour aider quelques heures une à plusieurs fois. Merci à toutes et à tous !



Pour leur temps donné à la Bergerette, grand merci (dans le désordre) à Magali, Elouan, Caroline, Joshua, Célia, Agnès, Soja, Sandrine, Liliane, Xavier, Pierre « Monsieur Cartes Postales », Magaly, Marie, Stéphanie, Philippe, Stéphanie, Constance, Clara, Djamel, Ambre, Elyne, François-Xavier, Eric, Anne-Chloé, Cécile, Axel, Manon, Marie-Christine, Fred et Paulo. Merci aussi à Aurélien & Justine, Mathieu, Kunga, Jean-Louis, Pierre, Brice, Franck, Arthur, Victor, la maman de Constance, Juliette, Chloé, Maëlle, Séverine, Hymy, Appoline, Jean, Bernard, Evan, Martin, Christine, Isabelle et Bruno (et à toutes les personnes que l'on aurait malencontreusement oubliées).

14 jeunes sont venu-es effectuer 35 ou 70 heures citoyennes au sein de l'association, dans le cadre du dispositif Pass'Citoyens coordonné par le Conseil Départemental de l'Oise. Les missions confiées aux jeunes sont :

- l'accueil et la sensibilisation des usager-es donateurs-trices et la répartition des objets réceptionnés entre les différents ateliers de valorisation
- la participation à la valorisation : tri des objets en vue de réutilisation, recyclage ou destruction ; nettoyages, tests, classements, etc.
- aide à la vente : renseignement des usager-es
- petites tâches administratives (saisie..)

Merci donc à tous les « Pass'Permis » et « Pass'Études » 2020 qui ont choisi la Bergerette pour effectuer leur période de volontariat : Mohammed, Joshua, Inza Kebe, Lysandre, Constance, Clara, Chloé, Ambre, Aurélie, Alexia, Marijane, Anne-Chloé, Constance et David !

Au global le nombre d'heures de bénévolat et volontariat est estimé à près de 2 700 heures en 2020, ce qui représente une quasi stabilité par rapport à 2019 (≈ 2 800 heures) malgré trois mois de fermeture pour confinement. Cela présage une tendance à l'augmentation des participations volontaires.

Les salarié-es

En 2020, l'association comptait neuf salarié-es dont deux femmes et sept hommes, soit 8,9 ETP. L'année a vu se jouer plusieurs mouvements de personnel (trois embauches, un départ). Les types de contrats sont les suivants : 6,33 ETP CDI, pour 2,55 CDD.

À partir de septembre 2020, nous avons bénéficié d'une aide à l'emploi CREAP du Conseil Régional pour un poste d'animateur-technicien en Ressourcerie.

Le fonctionnement en collectif est un pilier de l'association et s'organise autour de trois points : l'égalité des salaires, des tâches communes et une prise de décision collective.

Situation financière

Le résultat d'exploitation 2020 affiche un excédent de 28 565 €. En 2019 nous étions à l'équilibre après plusieurs années de déficit (-4 735 € en 2019, -60 k€ en 2018).

Cet excédent s'explique par l'absence de visibilité lié à la crise sanitaire : notamment nous n'avons connu que tardivement (décembre) l'obtention de 13 511 € d'aide ADEME de « secours aux structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre de la crise COVID-19 ». Par prudence des dépenses prévues ou nécessaires n'ont donc pas été engagées en amont (embauche, investissements et entretien de l'outil de travail).

À cause des difficultés engendrées par la crise, nous avons pris du retard dans la mise en œuvre du DLA mené en 2019 et 2020. La totalité des fonds alloués par la Mairie de Beauvais et la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (27 000 €) à cette démarche n'a donc pas été utilisée. Aussi, 18 250 € ont été affectés en fonds dédiés à l'application des préconisations du DLA à partir de 2021 (notamment salaire de la coordinatrice du projet associatif).

Événements et évolutions majeurs 2020 :

Les recettes sont restées stables, alors que globalement les charges ont fortement diminué.

Les charges de personnel ont globalement baissé (218 000 € en 2019 → 174 000 € en 2020). Lors des confinements, la rémunération des personnes absentes a été compensée par le dispositif d'activité partielle ou des indemnités de la CPAM. Des exonérations de cotisations sociales ont été appliquées pour les personnes en activité partielle.

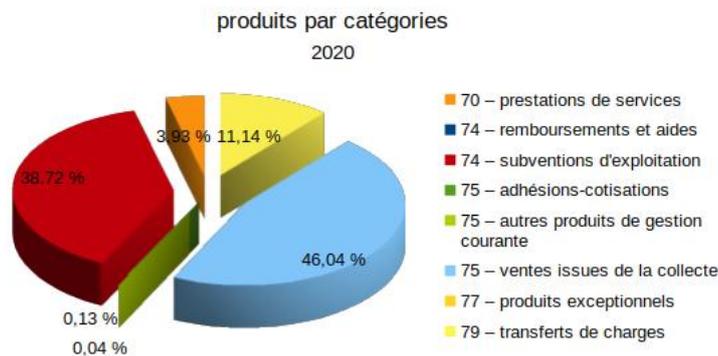
Les charges de sous-traitance ont beaucoup diminué (17 500 € en 2019 → 6 100 € en 2020). En cause :
→ l'annulation de certains événements de sensibilisation (Ateliers d'Éco-Construction, atelier pédagogique clou'b) en lien avec crise sanitaire a engendré moins de frais d'interventions,
→ le transfert de la mission SPEE à l'association Émergence depuis 2019 a fait baisser les frais de sous-traitance et de recettes de prestations correspondantes en 2020.
Plus largement, toutes les dépenses variables liées à l'activité (énergie, carburants, achats et fournitures, déplacements, communication, etc.) ont diminué du fait des mesures sanitaires (confinements, incitations au télétravail, annulations d'événements organisés, etc.).

Les ventes d'articles de réemploi-réutilisation via les boutiques ont diminué significativement (173 000 € en 2019 → 124 000 € en 2020 soit -28 %). Deux explications peuvent être avancées : les mesures sanitaires appliquées aux boutiques (fermetures pendant les confinements, jauges d'entrée), mais également la réduction importante des quantités d'objets réceptionnés, suite aux fermetures pour confinements et à la mise en place de rendez-vous pour respecter les distanciations. Toutes les recettes en lien avec les objets récupérés ont été impactées (soutien des filières REP, ventes des ateliers de valorisation et de matières premières)

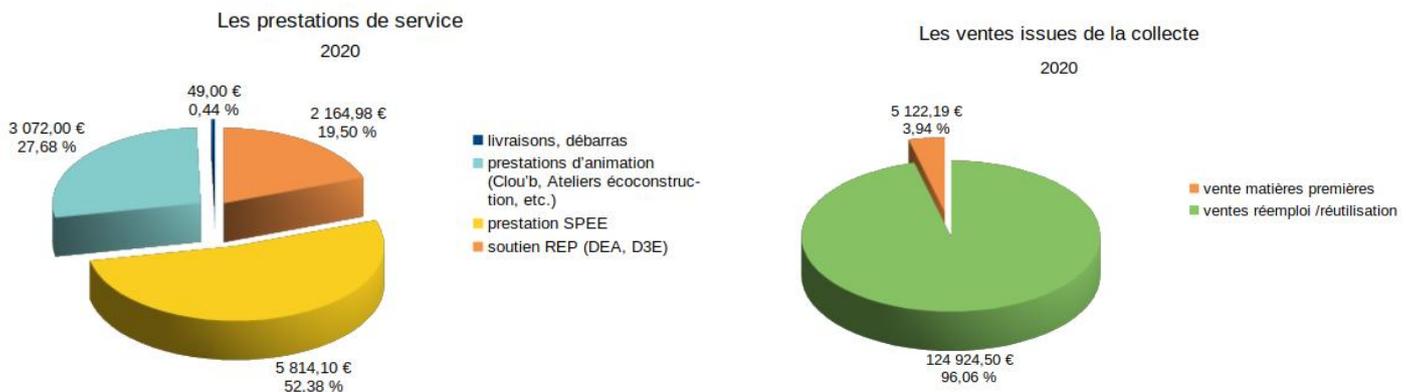
Lors des périodes de confinement, nos activités accueillant du public ont du être annulées ou reportées (réception des apports volontaires, boutiques de réemploi, animations..). Aussi, nous avons bénéficié du dispositif de chômage partiel, ainsi que du fonds de solidarité et du fonds d'urgence ESS de l'ADEME.

Les produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont représenté 282 457 € en 2020



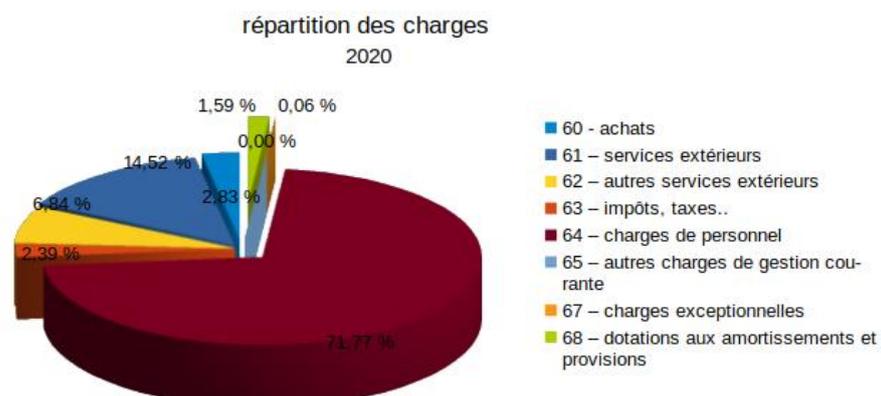
Voici les principales sources d'autofinancement :



Les recettes propres représentent une grande part des produits (61%), ce qui représente un autofinancement important et revient à peser peu dans la facture du contribuable. La part de recettes propres est habituellement plus élevée (67 % en 2019), mais les aides liées à la pandémie ont augmenté la part de subventions (12 % de fonds de solidarité parmi les subventions). L'activité partielle a représenté 13 % de l'autofinancement, via les transferts de charges)

Les charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont représenté 254 616 € en 2020. Le poste le plus important est celui des salaires et traitements.



Contributions volontaires

L'estimation du montant financier correspondant aux contributions en temps passé bénévole dans l'association, est obtenue en appliquant l'équivalent du coût global horaire salarié de l'association, aux heures de participation bénévole et volontaire (Pass'Citoyen) comptabilisées dans l'année.

En 2020 elle est estimée à 34 000 €, soit l'équivalent de 1,4 ETP.

Environnement de l'activité

Partenaires

Les Ateliers de la Bergerette sont adhérents ou participent à ces Réseaux :



Voici nos principaux partenaires financiers :



Nous sommes en convention ou aidés en nature par ces partenaires :



Vie associative

Le tarif d'adhésion est de 8 € (4 € pour les personnes en recherche d'emploi ou mineures).

En 2020, l'association a compté 46 adhérent.es (67 en 2019), dont deux personnes morales : association l'Écume du Jour, association Zéro Déchet Beauvais.

Une Assemblée Générale Ordinaire et une Extraordinaire ont eu lieu le 27 juin 2020.

Changement de statuts : le nombre de membres maximal du Collège d'Administration s'est étoffé de six à neuf membres. Un article a également été ajouté concernant la politique de rémunération des salarié-es, afin d'entériner que le fonctionnement de la structure correspondait bien aux critères exigés pour l'obtention de l'agrément ESUS

Les différents outils de communication sont :

- site web, listes de diffusion mail (Sendinblue) 830 au 16/02/21 (soit +23 % par rapport à 2019)



- réseaux sociaux : page Facebook 4 147 "j'aime" le 31/12/2020 (+35 % par rapport 2019), page instagram 1 000 abonnés au 16/02 (compte ouvert en 2018)

- affiches et flyers papier (quelques affiches en annexes). Le support flyers a été très fortement réduit au vu du contexte sanitaire

- presse locale (revue de presse en annexes)

- bulletin municipal Beauvaisis Notre Territoire, site Beauvais ISculture pour certains ateliers, affichage numérique de l'office du tourisme et agenda VisitBeauvais

- newsletter Beauvais en Transition

- page et posts Google

Certains événements tels que les ventes dominicales ou extérieures, ou l'événement Ressourcerie Mobile, participent particulièrement à la popularité ou au rayonnement de l'association et des problématiques qu'elle soutient.

Les « ventes du dimanche »

dimanche	thème
12/01/20	vintage
09/02/20	bijoux
08/03/20	jardin et outillage
12/04/20	vêtements (confinement)
10/05/20	vélos et habits de sport (confinement)
14/06/20	vinyles, musique et vélos
12/07/20	Pays du monde
09/08/20	Cuisine
13/09/20	textile vintage etc. (+ boutique éphémère)
11/10/20	décoration
08/11/20	jouets et fêtes (confinement)
13/12/20	jouets et fêtes

Liste des animations Clou'b

date	atelier	intervenant/partenaire	jauge	nombre de demandes d'inscriptions	nombre de participant.e.s
05/09/20	portillon en bois de palette	Ax'tiVélo	6	6	5
19/09/20	couture : transformation de jeans en jupe	Mowgly Créations	6	7	complet
29/09/20	Grignotti démontage de machines à coudre	Collebole et Cie	8	11	annulé
03/10/20	couture : transformation de chemises en tuniques	Mowgly Créations	6	8	3
17/10/20	Entretien et réglage de machines à coudre	Collebole et Cie	8	26	7
31/10/20	soudure à partir d'acier récupéré	Thomas Porato	8	12	reporté
totaux			42	70	21

Quelques affiches

Les Ateliers de la Bergerette Beauvais EN TRANSITION

Eco-Construction

Programme 2020

8 ateliers pratiques d'initiation de septembre à novembre, encadrés par des professionnels pour faire les bons choix et acquérir des savoir-faire !

Rénover un mur en briques et pierres	Mettre en oeuvre le torchis
Initiation aux enduits à la terre	Isoler sa toiture
Réaliser une harpe en briques	Isoler un mur par l'extérieur
Initiation au tadelakt	Construire un mur en briques

Renseignements, programmes détaillés et inscriptions sur : www.ateliers-bergerette.org rubrique Economies d'énergie ou 03 44 45 04 22

Soutenu par :

les dimanches à thèmes

2^e dimanche de chaque mois 14h-18h printemps-été 2020

Les Ateliers de la Bergerette
contact@ateliers-bergerette.org
03 44 48 26 74
www.ateliers-bergerette.org
8 rue de la Bergerette à Beauvais (60000)

- 8 mars : jardin & outillage
- 9 août : textile vintage
- 12 avril : vêtements
- 10 mai : vélos, habits de sport
- 14 juin : vignes et musique
- 12 juillet : pays du monde

abonnez-vous à la newsletter pour la suite...

IPMS - ne pas jeter sur la voie publique, pardi ! logiciels : scribus * gimp * typo : grandstander

LES ATELIERS DE LA BERGERETTE, 8 RUE DE LA BERGERETTE 60000 BEAUVAIS

CLOU'b

le club des clous

AUTOMNE 2019 !

- >>> APPRENDRE DES SAVOIR-FAIRE
- >>> RÉUTILISER DES MATÉRIELUX DE OBJETS ISSUS DE LA RÉCUPÉRATION
- >>> CONSOMM'AGIR !

LES ATELIERS EN SEPTEMBRE-OCTOBRE !

- COUTURE & MÉCANIQUE
- MACHINE À COUDRE
- UPCYCLING / SURCYCLAGE
- SOUDURE
- BOIS DE RÉCUP

> RENSEIGNEMENTS, ACTUS ET INSCRIPTIONS :

WWW.ATELIERS-BERGERETTE.ORG -> SENSIBILISATION
ATELIERSBERGERETTE - 03 44 48 26 74

AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

Revue de Presse

COURRIER PICARD VENDREDI 22 MAI 2020

Les ateliers de la Bergerette ont rouvert

La ressourcerie accueille de nouveau le public depuis mercredi. Horaires et capacité d'accueil sont réduits.

Fermés depuis le 17 mars, les Ateliers de la Bergerette, la ressourcerie implantée depuis plus de 30 ans dans le quartier de Saint-Just-des-Marais, ont rouvert leurs portes ce mercredi. La reprise est progressive, avec des horaires d'ouverture réduits, permettant de vérifier si les mesures nécessaires (par exemple la baisse du nombre de personnes par magasin) restent compatibles avec les recettes nécessaires au fonctionnement de l'association.

Clémentine Heuillard, salariée et chargée entre autres activités de la communication indique : « Nous nous sommes adaptés à un fonctionnement qui respecte les nouvelles règles relatives au contexte sanitaire. Nos jours d'ouverture restent les mêmes, mais nous réduisons la plage horaire d'une heure. Nous fermons à 16 h 30 au lieu de 17 h 30. Nous filtrons les entrées pour limiter le nombre de personnes à l'intérieur des locaux, le port du masque est obligatoire, mais nous ne pouvons pas les fournir. La désinfection des mains est impérative. Les paiements par carte bancaire et chèques sont privilégiés. »

NEUF SALARIÉS EN CHÔMAGE PARTIEL. Pour les dépôts, il est désormais nécessaire de prendre rendez-vous. « Les déposants disposent d'une demi-heure pour le déchargement des marchandises et devront les avoir regroupées par catégories de produits : livres, vaisselle, vêtements... », poursuit Clémentine Heuillard.

« Cette réouverture est vitale pour notre structure, car rien qu'en avril le manque à gagner s'évalue à 15 000 euros. » Les neuf salariés, après avoir été placés en chômage partiel, ont donc repris du service pour mettre en place les plans de circulation et préparer l'accueil du public. Ils sont équipés de visières offertes par le FabLab du lycée Langevin, et de masques réglementaires achetés par la ressourcerie avec une aide de la Région.

De notre correspondant VINCENT GOUJON

Le Recycl'Box, 8, rue de la Bergerette et L'Aube Berge, 32, rue de Savigny sont ouverts mercredi, vendredi et samedi, de 14 heures à 16 h 30. Prise de rendez-vous : 03 44 48 26 74.

BEAUVAIS LE COURRIER PICARD 14/04/20

Les ateliers de la Bergerette recherchent des bonnes volontés

La Ressourcerie / Recyclerie Les Ateliers de la Bergerette a besoin de nouveaux bénévoles. Elle profitera de son assemblée générale, le samedi 27 juin, pour tenter de fédérer un maximum de personnes autour de projets qui seront présentés ce jour-là. La ressourcerie, implantée depuis plus de 30 ans dans le quartier de Saint-Just des Marais, avait dû fermer ses portes pendant le confinement. Elle a rouvert depuis le 20 mai dernier.

Retour dans les années 1960 à 1990 aux Ateliers de la Bergerette

Une vente de vêtements et accessoires vintage est organisée dans les deux boutiques des Ateliers de la Bergerette ce dimanche 13 septembre de 14 à 18 heures. Ces vêtements de seconde main ont été donnés par les habitants du secteur, triés, valorisés et seront mis en vente. Rendez-vous au 8 rue de la Bergerette, et 32 rue de Savigny.

Devenez porteur de journaux du COURRIER-PICARD